



22 quai de seine, 78500 Sartrouville
☎ 01.39.14.44.86 ☎ 01.39.57.60.11
🌐 <http://mjc.sartrouville.free.fr>
✉ mjc.sartrouville@wanadoo.fr

MJC de Sartrouville

Le projet associatif

Mai 2007

1. **Fonction du projet associatif**
2. **Projets et missions de la MJC de Sartrouville**
3. **Situation actuelle : forces, faiblesses, opportunités et dérives**
4. **Stratégie et objectifs**
 - **Permettre l'accès de la MJC à tous**
 - ❖ Renforcer les actions à l'extérieur de la MJC
 - ❖ Projets transversaux
 - ❖ Mieux connaître certains publics et mieux se faire connaître
 - ❖ Adopter un mode de gestion économique basé sur la solidarité
 - **Permettre à chacun de devenir acteur et co-auteur de son devenir**
 - ❖ Le rôle de l'animateur : médiateur et animateur plus que prestataire
 - ❖ Le rôle des administrateurs
 - **Favoriser l'action collective**
 - ❖ Dans les ateliers
 - ❖ En dehors des ateliers
 - ❖ Favoriser l'implication des acteurs dans le collectif

SOMMAIRE

LE PROJET ASSOCIATIF	3
1. LE CONTEXTE : POURQUOI UN PROJET ASSOCIATIF ?	3
<i>Le renouvellement du CA.....</i>	3
<i>Le départ imminent du directeur.....</i>	3
<i>Les orientations de la MJC.....</i>	4
<i>En résumé, la fonction du projet associatif.....</i>	4
2. PROJET ET MISSIONS DE LA MJC DE SARTROUVILLE	5
<i>Le projet de la MJC.....</i>	5
<i>Les missions de la MJC.....</i>	5
3. SITUATION ACTUELLE : FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET DERIVES.	5
<i>Forces.....</i>	5
<i>Faiblesses.....</i>	6
<i>Opportunités.....</i>	6
<i>Dérives.....</i>	6
4. STRATEGIES ET OBJECTIFS.....	7
<i>Permettre l'accès de la MJC à tous.....</i>	7
Renforcer les actions à l'extérieur de la MJC	7
Des projets transversaux pour renforcer les actions à l'extérieur de la MJC.....	7
Mieux connaître certains publics et mieux se faire connaître.....	7
Des projets pour mieux connaître les jeunes et mieux se faire connaître	8
Adopter un mode de gestion économique basé sur la solidarité.....	8
<i>Permettre à chacun de devenir acteur et co-auteur de son devenir.....</i>	9
Le rôle de l'animateur : médiateur et animateur plus que prestataire.....	9
Le rôle des administrateurs	10
<i>Favoriser l'action collective.....</i>	10
Dans les ateliers	10
En dehors des ateliers.....	10
Favoriser l'implication des acteurs dans le collectif.....	10
ANNEXES	12
ANNEXE-1. ELABORATION DU PROJET ASSOCIATIF.....	12
ANNEXE-2. HISTOIRE DE LA MJC DE SARTROUVILLE.....	13
<i>Il y a 60 ans !!!!</i>	13
<i>Dans les années 80/85.....</i>	13
<i>La décennie 85/99. « Décennie du socioculturel » ? Oui, mais.....</i>	14
<i>Le début d'un retour (99/2007)</i>	16
ANNEXE-3. QU'EST-CE QUE L'EDUCATION POPULAIRE ?	17
ANNEXE-4. HISTOIRE DE L'EDUCATION POPULAIRE - CONDORCET.....	18
ANNEXE-5. HISTOIRE DE L'EDUCATION POPULAIRE - SUITE	19
ANNEXE-6. EXEMPLE D'APPRENTISSAGE DES LIMITES ET DE L'AUTONOMIE.....	28
ANNEXE-7. REFERENTIEL DE POSTES DES ANIMATEURS TECHNIQUES.....	29
ANNEXE-8. CHARTE DE L'ANIMATEUR BENEVOLE.....	31
ANNEXE-9. LEXIQUE	32
<i>LA SOCIALISATION</i>	33
<i>L'EDUCATION</i>	34
<i>LA PEDAGOGIE</i>	36
FIN ETSUITE	38
LE PROJET ASSOCIATIF ! « LE PLUS FACILE ? »	38

Mise en « scène » : Marie-Elisabeth

Le projet associatif

1. Le contexte : pourquoi un projet associatif ?

Trois éléments ont présidé à la nécessité, pour le Conseil d'Administration, de se doter d'un projet associatif et de se l'approprier :

- le départ imminent du directeur, Jean-Louis VERGNOLLE
- le renouvellement régulier du Conseil d'Administration
- une interrogation sur les orientations de la MJC et sur ce qui fait « l'esprit MJC » : doit-elle systématiquement répondre à la demande des adhérents et / ou doit-elle également préserver une dimension se rapportant à l'éducation populaire ?

Le renouvellement du CA

Le Conseil d'Administration s'est renouvelé. Avec le départ des « anciens », ce sont peut-être des aspects de ce qui faisait, hier, « l'esprit militant » des bénévoles de la MJC, qui a pu disparaître.

En réalité, en sortant de la culture de « l'implicite » et de « l'évidence », les plus jeunes (puisque le CA a été rajeuni), s'interrogent sur le « sens » du militantisme dans la MJC. A ce titre, définir les valeurs qui sous-tendent leur implication dans la MJC semble utile.

Questionnements, sensations, impressions... Autant de bonnes raisons de décider d'**établir un projet par écrit. LE projet de l'association.**

La culture de l'oral a de multiples avantages. Mais elle présente par ailleurs un certain nombre de limites. Au rang de ces dernières :

- La **personnalisation du projet**. Le projet associatif existe depuis longtemps, bien sûr, puisqu'il sous-tend toutes les actions mises en œuvre et développées dans l'association. Mais, parce qu'il est porté par des individus, le risque est de voir disparaître le projet avec le départ de ces derniers. De plus, il est important que chacun puisse s'en emparer, se l'approprier. A commencer par les membres du CA. Un document écrit est à cet égard indispensable car il constitue une référence tangible et commune. Ce qui n'empêchera pas de nouvelles phases d'échanges car l'assimilation et l'appropriation de ce type de document nécessitent des pré requis conséquents.
- **L'apparition de questions récurrentes**, notamment sur le fonctionnement de l'association. Il suffirait, s'il existait un document écrit, de se référer au projet pour trouver réponse à un certain nombre de questions. Certes, les échanges qui ont lieu à ces moments-là sont riches et empreints de convivialité. Mais ils sont, également, fortement consommateurs de temps et d'énergie.

Le départ imminent du directeur

Jean-Louis VERGNOLLE dirige la MJC depuis 22 ans. En tant que tel, il est l'un des garants de ses principes fondamentaux.

Or, celui-ci est sur le point de quitter l'association.

Les orientations de la MJC

Les orientations recouvrent ce que la MJC propose, à qui, et avec quel objectif. **Une imprécision sur les orientations de la MJC**, et notamment sur la place des activités socio culturelles et la place de l'éducation populaire, a nécessairement un impact sur les activités mises en œuvre et développées dans la MJC, sur la pédagogie utilisée et donc les missions des animateurs.

- C'est ainsi qu'une certaine **zone d'incertitude** existait **sur le rôle et le mode de fonctionnement des animateurs** (salariés ou bénévoles) dans le cadre de leur activité. Indépendamment de ce qui est inscrit dans la Convention Collective, sont-ils « professeurs » ou « animateurs » au sens des missions qui sont les leurs ? Il est en fait difficile de trancher définitivement en **l'absence de référent commun**.
- Enfin, en l'absence d'un document de référence, les discours et les propos tenus par les différents membres, en dehors des murs de l'association, peuvent varier d'un individu à l'autre. Or, ce qui est sous-tendu par la notion même « d'Education Populaire » est peu aisé à développer car ce qui est produit échappe souvent à la logique du résultat immédiat. Dans ce cas, comment en parler ? **Comment illustrer ce qui est fait à la MJC ? En quoi et pourquoi est-ce différent de ce qui se fait ailleurs ?** Ce qui serait en cause, ici, ne concernerait pas tant la diversité des propos en tant que telle, mais plutôt l'approximation dans les propos tenus. Ce qui renvoie à une autre question fondamentale qui est celle de la place de la MJC dans son environnement. Et notamment, **comment elle se démarque et le fait savoir**.

Ce point est d'autant plus important que la notion d'utilité sociale apparaît de plus en plus fréquemment au rang des critères d'évaluation des associations. La MJC est appréciée et reconnue pour ce qu'elle fait. Cependant, pouvoir communiquer sur ses actions renforcerait encore cette image.

En résumé, la fonction du projet associatif

Au final, l'existence d'un projet associatif permettrait :

- qu'il y ait une référence commune pour tous
- que cette référence soit accessible en permanence
- d'intégrer encore mieux les nouveaux membres du CA au sein de la MJC
- de connaître l'orientation de la MJC
- de savoir à quel projet chacun contribue
- de communiquer sur des bases communes avec ses partenaires (qui sont souvent également des financeurs)

Il constituera un support de base même si chacun sait, d'ores et déjà, qu'il sera évolutif.

2. Projet et missions de la MJC de Sartrouville

La MJC existe dans le paysage de Sartrouville depuis bientôt 60 ans. Ses valeurs d'origine sont celles de l'Education Populaire¹, mais en six décennies, elle a également été traversée par d'autres courants².

Aujourd'hui, enrichie de ces différentes étapes de son histoire, c'est bien vers ses valeurs d'origine qu'elle souhaite résolument orienter son action.

Le projet de la MJC³

La MJC a pour projet **l'émancipation de chacun à travers l'action collective.**

Les missions de la MJC

- Permettre l'accès de la MJC à tous
- Permettre à chacun de devenir acteur et co-auteur de son devenir
- Favoriser l'action collective

3. Situation actuelle : forces, faiblesses, opportunités et dérives.

Forces

Forte de près de 1200 adhérents, la MJC est un acteur important de la commune. La ville vient d'ailleurs de lui renouveler sa confiance en actualisant la convention qui engage les deux parties.

Elle est par ailleurs l'une des rares associations à accueillir un public aussi large : on retrouve un public d'âge très diversifié (dimension intergénérationnelle importante), appartenant à une catégorie socioprofessionnelle majoritairement composée d'employés, plutôt stable (taux de renouvellement d'environ 50%), équilibré entre jeunes et moins jeunes, qui vient par choix et est donc demandeur.

La fréquentation des adhérents tient bien sûr à la nature des activités.

S'agissant de s'adresser plus spécifiquement aux jeunes, des activités susceptibles de les intéresser en priorité leur sont destinées.

Parmi les activités proposées : hip-hop, break danse, capoeira, MAO (musique assistée par ordinateur), secteur artistique musical, secteur artistique danse, musique en groupe...

Des stages pendant les vacances :

- « Magie de la Science » pendant les vacances scolaires, « Cirque », « Street-art », « Terre », etc... rassemblant de 50 à 70% de participant de la ZRU.
- opération cap loisirs, pendant l'été

¹ cf. définition en annexe. Les bases de l'Education Populaire remontent à Condorcet, cf. en annexe également

² Cf. l'Histoire de la MJC de Sartrouville en annexe

³ Inspirée de l'Education Populaire

Des stages avec d'autres associations

- Capoeira avec l'association Atrium, sur le Plateau

D'autres axes peuvent être développés :

- culture urbaine
- musique
- graph

Faiblesses

Par ailleurs, les brassages sociaux et géographiques sont encore insuffisamment nombreux entre les différents quartiers : sous représentation de la population qui fréquente la MJC parmi les habitants des quartiers des Indes, de la Marinière et du Tonnerre.

Mouvements peu nombreux de la MJC en direction de ces quartiers.

De la même manière, la population des jeunes Sartrouillois (15 – 25 ans) pourrait être mieux représentée parmi les adhérents.

A ce jour, peu d'éléments existent pour rendre compte de ces phénomènes.

Opportunités

Forte de son ancrage dans l'environnement et de sa capacité à conduire des projets, la MJC peut tisser des relations avec des populations qui sortent traditionnellement de son champ (exemple : forum sur la parentalité).

Elle peut saisir ces opportunités pour fédérer de nouvelles populations.

Pour renforcer ses actions et développer ses orientations pédagogiques, la MJC a deux animateurs permanents. Au-delà de leur rôle dans le bon fonctionnement de la MJC (organisation, support aux activités...), ils ont pour mission :

- l'accueil et l'écoute de tous ceux qui viennent à la MJC, qu'ils soient ou non adhérents. Lorsque des jeunes demandent à être accompagnés dans leur projet, c'est aux animateurs permanents qu'ils s'adressent.

Dérives

Cependant, ces activités peuvent également se transformer, à leur tour, en activités de consommation si aucune réflexion n'est menée sur la nature du travail des animateurs et leur rôle dans l'environnement, dans la MJC et auprès des adhérents.

4. Stratégies et objectifs

Approches à mettre en œuvre pour réaliser les missions de la MJC. Missions qui sont, rappelons le :

- **Permettre l'accès de la MJC à tous**
- **Permettre à chacun de devenir acteur et co-auteur de son devenir**
- **Favoriser l'action collective**

Permettre l'accès de la MJC à tous

Renforcer les actions à l'extérieur de la MJC

Pour ne pas tomber dans le piège qui consisterait à vouloir être partout en voulant concurrencer les uns ou absorber les autres, sans doute est-il nécessaire :

- ⇒ De travailler avec le tissu associatif local de manière collaborative
- ⇒ D'aller où se trouvent les jeunes (dans les écoles, les établissements scolaires)
- ⇒ De favoriser et susciter les échanges et les rencontres entre jeunes de différentes structures

Des projets transversaux pour renforcer les actions à l'extérieur de la MJC

- ⇒ La MJC veut impulser des **projets transversaux** en faisant intervenir d'autres associations et les écoles
 - Des contacts ont été noués à l'occasion de la préparation de l'Assemblée Générale de la MJC. Différents acteurs associatifs ont été interviewés à propos de ce qu'ils connaissent de la MJC et de l'image qu'ils en ont. Cette enquête a donné lieu à la réalisation d'un DVD. Dès qu'il sera prêt, la MJC⁴ le leur apportera et en profitera pour susciter une réunion en vue d'un projet commun
 - Un document support des orientations de la MJC leur sera également remis à cette occasion

Mieux connaître certains publics et mieux se faire connaître

On note par ailleurs qu'il y a un public hors statistique, difficilement quantifiable, mais qui fréquente régulièrement la MJC.

Des outils/moyens pour pouvoir analyser ce public seraient sans doute à mettre en place.

Peut-être même serait-il utile de favoriser l'arrivée de ces jeunes dans la MJC en diffusant de l'information sur la possibilité de monter des projets :

- dans les établissements scolaires,
- dans les associations ou institutions de quartier

⁴ Animateurs permanents ainsi qu'adhérents et administrateurs volontaires.

Des projets pour mieux connaître les jeunes et mieux se faire connaître

- ⇒ Se déplacer sur les lieux de vie des jeunes, pour leur montrer que la MJC est prête à les aider pour monter des projets
 - Une première rencontre peut avoir lieu en participant à la fête sur le Plateau qui a lieu en mai

 - ⇒ Proposer une action favorisant l'expression des jeunes à travers la réalisation d'une compilation musicale. Pour ce faire, des rencontres seront provoquées par l'intermédiaire de la musique puisque la réalisation d'un CD musical sera proposée aux jeunes. L'objectif est de le réaliser afin de le diffuser lors de la Fête de la Musique (2008). Un collectif sera initialement constitué par un groupe de jeunes qui sera le moteur du projet et qui sera accompagné par les animateurs permanents de la MJC. Parmi les acteurs à mobiliser :
 - Les jeunes qui interviennent dans le domaine musical,
 - L'association Art Attitude,
 - Les associations de quartier,
 - Atrium (les centres sociaux)
- Et puis,
- Les jeunes qui ont travaillé sur le 1^{er} CD parentalité 2007
 - Les collègues, en associant les enseignants
 - Toutes les associations qui souhaitent se greffer sur le projet

Adopter un mode de gestion économique basé sur la solidarité

Au-delà de l'éducation populaire, le fonctionnement de la MJC repose sur des principes "d'économie sociale et solidaire". Une traduction de ces principes se décline dans les coûts que la MJC accepte ou non de proposer. Actuellement un mode de gestion existe, il a une histoire. Rien n'empêche, en revanche, de chercher à l'améliorer, à l'adapter.

S'agissant du coût des activités, par exemple, des options qui permettent d'en limiter l'impact auprès des populations les moins solvables (jeunes notamment), ont été mises en place par la MJC. Leur coût est calculé en conséquence.

- Les activités adultes sont autofinancées. Leur coût est calculé en tenant compte du salaire, des charges sociales (sauf animateur bénévoles) et du matériel. La convention signée avec la ville ne prévoyant pas de subvention pour le secteur adulte, celui-ci doit s'autofinancer et participer même à aider les autres secteurs déficitaires.

- Pour les activités jeunes le coût demandé à l'adhérent est en dessous du coût réel afin de favoriser l'accès à ces activités pour le plus grand nombre⁵.

Dans tous les cas, aucune économie n'est faite sur la qualité de l'encadrement. Et il règne toujours un bon état d'esprit dans les ateliers. Notons d'ailleurs un taux de renouvellement proche de 50 %.

⁵ Par exemple : activité HIP HOP

60 €/H x 8H = 480 € x 31 séances = 14 880€ /94 adhérents = 158 € de coût annuel.

Cotisation demandée aux jeunes : 61€

Pour calculer le coût réel d'une activité, on lui affecte une part de charges indirectes (salariés temps plein et administratifs, frais généraux, ménage, EDF).

Les frais généraux sont répartis au prorata du nombre moyen d'adhérents de l'année civile pondérés par un coefficient dont l'objectif est de prendre en compte le degré d'autonomie de l'activité.

Permettre à chacun de devenir acteur et co-auteur de son devenir

Le rôle de l'animateur⁶ : médiateur et animateur plus que prestataire

Il est centré sur la réflexion et l'analyse plus que sur la production

Il se situe dans l'accompagnement plus que dans l'assistance

- ⇒ Il accompagne
- ⇒ Il sert d'étayage
- ⇒ Il n'oblige pas
- ⇒ Il respecte le rythme

Il aide à l'élaboration de l'idée

- ⇒ Il accueille et prend en compte l'idée
- ⇒ Il aide à construire la façon de poser la question
- ⇒ Il aide à la faire évoluer en projet

Il aide à construire le plan d'action

- ⇒ Il en anticipe le déroulement
- ⇒ Il prévoit les conditions de réalisation
- ⇒ Il pointe les contraintes

Il apporte un soutien logistique

- ⇒ Il aide à la mise en place de l'activité
- ⇒ Il suit et accompagne l'adhérent dans son parcours

Il est référent⁷

- ⇒ Il donne un cadre composé de règles, de limites et de points de contrôle permettant un apprentissage gradué et contrôlé de l'autonomie.
- ⇒ Dans tous les cas, l'animateur est garant de cette évolution.

Il invite l'adhérent à participer au collectif

Il s'agit bien d'invitation et non d'obligation, mais il explique en quoi ce qui est proposé à la MJC, est spécifique. Il impulse une attitude

- ⇒ Il invite l'adhérent à participer à la vie et à la dynamique du groupe
- ⇒ Il l'engage au partage et non à la consommation
 - Ce qui conduit l'animateur à expliquer que s'occuper de la logistique et nettoyer après un atelier fait aussi, par exemple, partie intégrante de l'activité de l'atelier.
 - Ce qui peut conduire à « raconter » un atelier. Par exemple en faisant des affiches ou en faisant un film pour expliquer comment s'est passée telle manifestation de Hip - Hop ...

Il invite l'adhérent à prendre appui sur le collectif

- ⇒ Les activités ne sont pas limitées puisqu'il est possible de faire appel à toutes les compétences qui existent dans la « Maison ».

Des réunions de travail entre animateurs pourraient avoir lieu deux fois par an. Elles pourraient être organisées à partir de groupes thématiques ou de projets à mettre en place.

⁶ Cf. référentiel de l'animateur technique

⁷ Cf. « Un exemple d'apprentissage des limites et de l'autonomie » en annexe

L'une des deux pourrait être organisée en juin pour que les animateurs puissent être opérationnels dès la rentrée de septembre.

Le rôle des administrateurs

- ⇒ Ils peuvent aller présenter les valeurs de la MJC dans les ateliers
 - Un topo de présentation est en préparation
 - Cette présentation pourrait être faite conjointement par un nouveau et un ancien administrateur. Ce qui permettrait aux nouveaux membres de s'approprier le projet de la MJC

Favoriser l'action collective

Dans les ateliers

- ⇒ L'animateur demande leur avis et leurs souhaits aux adhérents
- ⇒ L'animateur doit veiller, autant que possible, au bon fonctionnement du collectif et valoriser toute transmission de savoirs et savoir-faire au sein du groupe

- ⇒ Il doit s'efforcer de favoriser la rotation des responsabilités parmi les adhérents
 - La structuration de l'atelier avec un bureau et des référents pour que les décisions se prennent de façon démocratique peut faciliter cette rotation.

En dehors des ateliers

- ⇒ Selon les points communs, des coopérations « inter ateliers » peuvent se mettre en place. De telles rencontres auraient par ailleurs l'intérêt de favoriser l'esprit associatif.
- ⇒ Enfin, toute forme d'implication des adhérents dans le fonctionnement de la MJC doit pouvoir être encouragée :
 - Participation à l'Assemblée Générale,
 - Participation au Conseil d'Administration...

Favoriser l'implication des acteurs dans le collectif

En établissant des règles d'engagement entre la MJC et les bénévoles

Pour que les relations soient parfaitement claires et sans ambiguïtés, il est apparu opportun d'établir une charte⁸ de l'animateur bénévole.

Cette charte a pour but d'énumérer les engagements de chacun.

Un bénévole a choisi d'animer bénévolement l'« activité » au sein de la MJC Sartrouville en mettant à la disposition de l'association ses compétences et une partie de son temps libre. En contrepartie, la MJC a des engagements à respecter en direction de ses bénévoles.

En rappelant aux animateurs les spécificités d'une MJC

Notamment en ce qui concerne la participation et l'implication des adhérents

⁸ Cf. la charte de l'animateur bénévole

Des actions de formation dans ce sens devraient être mises en place en relation avec les autres MJC et la fédération régionale.

Valorisation de l'implication des bénévoles

La MJC est consciente de la richesse que lui apportent les bénévoles. Tant pour son fonctionnement que pour son développement. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de valoriser leur contribution.

L'affectation des ressources de bénévolat, lorsqu'il est dispensé :

- a) Dans le cadre de l'activité elle-même, le montant est affecté en charges et produits de l'activité.
- b) Pour d'autres actions ou activités, le montant est affecté en charges pour l'action et en produits pour l'activité dont est issu le bénévole.
- c) Au bénéfice de l'ensemble de la M.J.C. (bénévolat de la journée d'inscription) la charge est répartie comme les frais généraux et le produit à l'activité dont est issu le bénévole.
- d) Au titre des instances (C.A. bureau de C.A, autres) la charge est imputée au poste « Vie des Instances » et le produit à l'activité dont est issu le bénévole.

Annexes

Annexe-1. Elaboration du projet associatif

L'accompagnement de la MJC de Sartrouville dans l'élaboration et la rédaction du projet associatif été réalisé par Carole LOGIEZ du Cabinet QG Création – 30 rue du Sergent Bauchat – 75012 PARIS, dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) Yvelines – Boutique de Gestion Athéna – 56 rue Nationale – 78 200 MANTES LA JOLIE.

Il a été cofinancé par

- le Ministère du travail, de l'emploi et de la cohésion sociale,
- la Caisse des Dépôts et Consignations
- et le Fonds Social Européen.

Annexe-2. Histoire de la MJC de Sartrouville

Il y a 60 ans !!!!

La première trace de déclaration, certainement la « Maison des Jeunes » date du 8 novembre 1947.

Le 28 avril 1949 est déclarée la nouvelle association « Maison de la Culture Populaire de la Jeunesse », issue de la fusion du « Foyer Laïque » et de la « Maison des Jeunes ».

Dés cette époque l'association est affiliée à la Fédération Française des MJC⁹

L'association située entre le cœur historique, le vieux pays, et le centre du 19^{ème} siècle, le quartier de la gare, est idéalement placée pour accueillir enfants et jeunes.

Au Conseil d'Administration (CA) la prégnance des collectivités et institutions est grande.

Ce CA est constitué du maire, quatre membres du conseil municipal, un représentant de l'état, un de la fédération cinq du corps enseignant, un des syndicats, la direction si elle est bénévole (certainement issue du corps enseignant) et 19 adhérents dont 11 issus du Conseil de Maison.¹⁰

La volonté des collectivités est forte pour que l'association soit un acteur important de l'éducation et d'un accès à la culture pour tous.

Les statuts quant aux valeurs et au fonctionnement démocratique sont proches de ceux d'aujourd'hui. Alors que la majorité est à 21 ans, il suffit d'avoir 16 ans pour être au CA.

D'un point de vue fonctionnel deux grandes orientations :

- section scolaire (de 6 à 14 ans) avec un centre d'accueil. C'est le premier « CLSH » de Sartrouville ;
- section post-scolaire. Sans limite d'âge et offrant des « activités récréatives et éducatives ». Cette section est « l'ancêtre » de la MJC actuelle.

Rapidement un secteur prendra une place éminente, celui des activités de pleine nature, gravitant principalement autour de la voile et du canoë-kayak. Les « pieds dans la Seine » lors des inondations, l'association ne pouvait ignorer cette opportunité, d'autant plus que ce type d'animation est porteur de valeurs éducatives très fortes.

..... **21 ans se passent....** bien, on imagine, puisque le :

5 février 1968 l'association modifie ses statuts et son nom. Elle devient la Maison des Jeunes et de la Culture de Sartrouville affiliée à la FFMJC et à la FRMJC qui ne s'appelait pas encore « de l'Ile de France. »

La MJC aura 60 ans en 2007 depuis sa création historique et 40 ans sous son nom actuel en 2008.

Dans cette période, les adhérents se « révoltent » et décident que le maire ne sera plus président « de droit ». Ce poste fera l'objet d'une élection ou les adhérents administrateurs pourront être candidat !

Enfin la ville connaît un 3^{ème} centre « le Plateau »

Dans les années 80/85...

la MJC va passer de 150 adhérents à presque 600.

Outre les activités régulières, les animations ponctuelles, elle va développer deux orientations principales à vocation éducative et culturelle en direction de la jeunesse.

⁹ La FFMJC crée le 15 janvier 1948 fait suite à la « République des Jeunes » elle-même créée à la libération le 4 octobre 1944 par décret (je crois) signé du général De Gaulle.

¹⁰ Le conseil de maison est la première étape de la prise de responsabilité collective. Il assure l'animation, la vie quotidienne de la maison.

1. La première en partenariat avec les conseillers pédagogiques et sportifs de l'Education Nationale (EN) et la ville. Des actions de découvertes et d'initiations de canoë-kayak se déroulent pendant 4 semaines et accueillent 4 classes de CM2 choisies par l'EN. La semaine de pratique est préparée en amont par les instituteurs, les responsables de la MJC ...et les enfants.
2. La seconde en partenariat avec l'OMEF¹¹ (donc la ville) et l'EN vise à favoriser la découverte cinématographique spécifique aux enfants et jeunes. Une association est créée RCAJ¹². Elle est administrée paritairement entre des représentants de l'OMEF, de la MJC et d'enseignants. Son financement est assuré par un versement de l'OMEF et de la MJC, à parité, pris sur leurs budgets hors subventions spécifiques. Un salarié est embauché. Des réunions régulières sont organisées entre les 3 partenaires pour à la fois établir la programmation et analyser les potentialités de chacune des œuvres. Les projections et les animations (fabrication de dessins animés par ex) se déroulent ou dans les classes, ou à la MJC ou autres lieux adaptés. L'apport économique des 2 associations partenaires ne suffit pas, et l'espoir de voir le ministère de la culture par la DRAC subventionner en complément s'évanouit. L'association est dissoute en 86 ou 87 et « l'ardoise » réglée par la ville. Elle n'aura vécu que quelques années.

La décennie 85/99. « Décennie du socioculturel » ? Oui, mais...

les adhérents vont passer de 600 à 1200. Valeur qui restera stable jusqu'à ce jour.

Aux yeux des adhérents, c'est la décennie du « socioculturel ». La MJC va développer, avec le soutien de la ville, de nombreuses activités. C'est la réponse à la demande de « bien être » des adhérents.

Un secteur « petite enfance » va se développer autour de concept visant à

- une globalité de besoins. Réunion d'activités motrice, d'expression corporelle, d'arts plastiques, de formation linguistique. Tous ces ateliers se succédant les enfants pouvaient passer de l'un à l'autre au cours de la matinée ou de l'après-midi.
- une cohérence de suivi : éveil musical suivi en fonction de l'âge d'atelier de découverte instrumentale.

C'est aussi l'époque où la MJC devient aussi « Maison Pour Tous », hors label statutaire, avec l'arrivée d'un public d'abord de jeunes adultes puis d'adultes tout court.

C'est aussi le temps des départs de certaines activités, ou de certains « leaders » qui ne tolèrent plus la sujétion aux règles collectives. Ces départs se déroulent parfois dans la concertation (Scrabble), parfois dans le conflit. (La section bridge de l'époque.)

Oui, mais....il n'y a pas que les activités qui se développent.

C'est l'époque où les dispositifs d'Etat en direction des quartiers en difficultés vont évoluer et prendre plus d'importance avec notamment des retombées d'initiatives et aussi de subventions pour les associations. Jusqu'à l'année 93, la MJC aura de la part de la ville, une position un peu marginale. (Due à la géographie ou par choix politique d'utiliser de préférence l'ASESP, « association municipale » de terrain ?)

Le foyer « ouvert » de 84 à 92 avec un animateur. Il va faciliter l'émergence et la réalisation de projet à partir des contacts établis au foyer. Il va développer des actions d'expression culturelle amateurs. (Avec le rêve d'une péniche d'expression culturelle)

Il y a des moments très durs, pour l'animateur, le directeur, mais aussi le personnel administratif et les adhérents. Les petits groupes qui squattent en permanence (à partir de midi-13h) font fuir des jeunes qui étaient en demande.

Néanmoins beaucoup d'actions vont se réaliser même avec ces jeunes très difficiles mais entre une réelle participation et l'assistantat. (Certains adultes d'aujourd'hui du vieux pays pourraient en témoigner.) Des raids en vélo, des séjours dits de kayak, et même un mois en

¹¹ Office Municipal de l'Enfance et de la Famille

¹² Rencontres Cinématographiques et d'Animation pour la Jeunesse

Grèce avec le 1^{er} contact avec la ville de Kalithéa avant l'officialisation du jumelage. La MJC n'est pas toujours en retard !

Salariés « fatigués », administrateurs s'interrogeant sur les limites de l'assistantat ont entraîné la fermeture du « foyer ». Par contre il était proposé aux jeunes de venir quand ils le souhaitaient mais avec des envies et des projets qu'ils construiraient avec le soutien de la MJC. Cela s'est réalisé quelque fois.

Les actions canoë-kayak/EN continuaient tous les ans avec un encadrement technique en évolution constante. (87-89 avec un certain Laurent Ernou en contrat de qualification pour passer un BE). Commence à germer l'idée d'un « pool d'activités plein air ».

Les animations de proximité pendant les vacances scolaires et les mercredis / samedis.

Jusqu'en 94/95 en solo, puis après en partenariat avec l'association RAJ, nouvellement créée, la MJC mettait en place des actions estivales, les 2 mois, en améliorant chaque année le projet qui fixait des règles de départ, mais laissait une grande part d'initiatives aux jeunes. La fréquentation, essentiellement du quartier, variait de 60 à 110 jeunes touchés sur les 2 mois. Il y eu des moments difficiles, il y eut de très belles réussites. (Promenez-vous dans le vieux pays et « tchatchez » avec des jeunes de 14-16 ans. Certains vous raconteront ce que leurs frères aînés faisaient à l'époque ! La MJC n'est peut être pas toujours présente, mais elle est quand même un peu connue !)

Nos essais d'action le mercredi & le samedi avec un animateur embauché spécifiquement, n'a jamais débouché et/ou donné de perspectives de développement.

Depuis RAJ a pris le relais au moins pour les moins de 13/14 ans.

L'accueil et le suivi de projet de jeunes.

Assumé par la direction mais par à-coups et sur des demandes volontaristes, commence à émerger des orientations tournées vers les pratiques culturelles dites « urbaines ».

93/98. Le « pool plein air » puis les « Activité Physiques Educatives » (APE)

Toucher de nouveaux publics, et ceux dont les besoins sont les plus importants ? La réponse de la MJC a été d'aller là où étaient les enfants et les jeunes et en partant des compétences et des outils dont elle disposait.

L'idée du pool associant les compétences, avec notamment un club de voile et de tir à l'arc local, n'a pas débouché. La MJC s'est recentrée sur sa vieille expérience sur le plein air avec le Canoë-kayak et tout son matériel.

Dès le départ l'idée était de travailler en réel partenariat éducatif avec les institutions et associations situées principalement sur le secteur ciblé.

Il a été procédé à une embauche ou la personne, outre ses compétences sportives validées, avait un cursus éducatif lui permettant l'ouverture nécessaire au partenariat et la capacité de débattre en position d'égalité professionnelle avec les représentants institutionnels ou éducatifs.

Une fois passé le temps de la reconnaissance mutuelle, ce fut des temps forts, efficaces avec les partenaires et naturellement les jeunes. Au-delà des pratiques elles-mêmes, C-K, Escalade, Danse, Formation de délégués de classe, c'est la méthodologie mise en place qui était le plus important.

Domage que soit arrivé une renégociation de la convention avec la Ville ; dommage que la MJC n'ait pas su informer, communiquer, convaincre ; dommage que la Ville n'est pas rapproché des informations extérieures ; dommage que l'animateur ne voyait plus d'avenir à Sartrouville ; (Il a bien réussi par ailleurs !) Dommage...

La « décennie » 85/99. « Décennie du socioculturel » ? Oui, mais...

Commençait à percer dans l'indifférence, l'ignorance ou l'incompréhension de la majorité des adhérents et d'autres quelque chose de différent.

L'ouverture à tous, oui, la MJC l'a toujours voulu mais ne l'a pas toujours bien réalisé même en allant sur le terrain. Et les adhérents étaient-ils concernés ? Se sentaient-ils concernés ? Heureux oui, mais sans se poser trop de questions ?

Le début d'un retour (99/ 2007)

La signature de la nouvelle convention après deux ans de débat met naturellement l'accent sur la jeunesse, mais, évacuant le ghetto potentiel, garde l'orientation de l'intergénérationnel. (Fondamental comme on le verra dans le projet associatif.)

Les activités régulières continuent avec toujours autant d'attrait mais il y a quelques frémissements.

On resitue le travail des animateurs d'activités dans une notion plus globale. On n'est pas encore sur le point d'évaluer les résultats en regard des objectifs de l'association. Et pour cause tout cela n'est pas encore bien déterminé.

On constate que plusieurs activités se créent sur la base du bénévolat, même si intervient ultérieurement un animateur salarié qui reste « sous-contrôle » des bénévoles en lien étroit avec la MJC.

Des administrateurs sollicités pour des projets dans le cadre des dispositifs « Politique de la ville » s'interrogent sur la participation des activités régulières à l'émergence de propositions et de leurs mises en œuvre dans ces dispositifs d'Etat.

Beaucoup d'interrogations et des réalisations qui éclairent.

99- Embauche d'un nouvel animateur. Mission : favoriser l'émergence de projets et assurer l'accompagnement. Des projets jeunes, oui majoritairement, mais pas seulement. Dans les autres projets, question : comment y associer des jeunes ?

Sur le terreau préparé antérieurement, c'est le développement de nombres d'actions, de prises de responsabilité, d'engagements. Engagements pérennes, même s'ils restent encore un peu trop limités aux demandes premières.

Les pratiques culturelles urbaines se développent avec un nouveau public avant de recevoir un public « lambda ». Le studio de MAO/création musicale fonctionne aux mieux des compétences réunies. Et ces jeunes, en fonction de leur prise de responsabilité, peuvent utiliser la MJC « 24h / 24h , 7 jours/7 ».

2002- Deuxième animateur. Deux Objectifs.

- Permettre la connaissance de la MJC et surtout de ce que l'on peut y réaliser auprès du public du plateau, dans des actions favorisant volontairement la mixité sociale.
- Initier, favoriser des actions interdisciplinaires en interne et externe, mis en place par les acteurs eux-mêmes. (Accompagnement de projet pour des groupes déjà organisés.)

2004/2005. Mais pourquoi on fait tout ça ? Pourquoi faut-il le faire plutôt comme ci, plutôt que comme ça ?

Pourquoi se pose-t-on tant de questions ? La MJC va bien. Alors ?

Alors un incident par ci, un problème nouveau ?

Des heures de débats pour prendre une décision.

Généralement une bonne.

Mais les avis sont tellement de bon sens (!) et/mais divergents !

Qu'est ce qui nous réunis ?

2006. On fait appel à l'extérieur pour nous aider.

On commence à savoir et comprendre ce que pourrait être une MJC.

On travaille.

Le résultat, imparfait mais qui évoluera, est entre vos mains.

Annexe-3. Qu'est-ce que l'éducation populaire ?

Extrait d'un document du CNAJEP¹³ de février 2007

La notion d'éducation populaire, héritée de Condorcet et des luttes pour une démocratie réelle dans notre pays, s'appuie sur des **valeurs de respect et de solidarité**. L'éducation populaire a pour projet **l'émancipation** de la personne et privilégie **l'action collective**.

Elle vise à permettre à chaque enfant et à chaque adolescent, à chaque femme et à chaque homme de mettre en œuvre pleinement ses capacités intellectuelles, corporelles et sensibles dans toutes les situations de la vie sociale, économique, culturelle et politique et de **participer à la construction d'une société plus juste et plus démocratique**.

Elle invente, pour cela, des démarches et des méthodes originales, fondées sur la découverte par chacun(e) de ses propres potentialités, l'implication des personnes, l'entraînement à la prise de décision, la discussion organisée dans l'espace public, l'exercice de l'esprit critique.

L'éducation populaire concourt ainsi à la transformation de la société en créant des alternatives éducatives, culturelles, économiques sociales et politiques dans lesquelles les individus peuvent être co-auteurs de leur devenir.

¹³ Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Annexe-4. Histoire de l'éducation populaire - Condorcet

Il est d'usage de faire remonter les origines de l'éducation populaire à Condorcet.

Qui est Condorcet ? (1763/1794)

L'un des quatre plus grands mathématiciens de son temps, il est la fois le dernier et le pair des « Lumières » nommés, en cette époque, philosophes.

Secrétaire de l'Académie des sciences à 32 ans, membre de l'Académie Française, inspecteur des Monnaies.

Il est le fils spirituel de :

- D'Alembert pour la recherche de la vérité, en appliquant une rigueur scientifique.
- Voltaire pour sa haine de l'injustice et de l'intolérance. « Je hais vos idées, mais je donnerais ma vie pour que vous puissiez les exprimer »
- Turgot pour sa probité et son engagement pour le « bien public ».

Il est un abolitionniste de la peine de mort dès la première heure, un combattant de la lutte contre l'esclavage et la traite de noirs, un défenseur de la citoyenneté pour les juifs et les protestants.

Il va être le premier, et le seul à son époque, et pour combien de temps encore....., à justifier et réclamer l'égalité entière des droits pour les femmes.

Il prône la liberté par l'égalité de l'accès aux savoirs. « Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain, toutes les chaînes auraient été brisées,; le genre humain n'en resterait pas moins partagé entre deux classes : celle des hommes qui raisonnent et celle des hommes qui croient. Celle des maîtres et celle des esclaves ».

Cette déclaration reconnaît à l'éducation une finalité civique : « L'instruction permet d'établir une égalité de fait et de rendre l'égalité politique reconnue par la loi ». (Dans « l'organisation générale de l'instruction publique » Rapport de Condorcet à l'Assemblée 20/21 avril 1792)

Enfin, il est l'ardent défenseur des progrès de l'esprit humain qui ne peuvent se développer que par une égalité d'accès au savoir, à la connaissance et ce, tout au long de sa vie. (Esquisse d'un tableau des progrès de l'Esprit humain - 1793/94)

Condorcet fut le premier des philosophes prenant des responsabilités dans la politique. Aujourd'hui, on parlerait d'intellectuel engagé.

Il met toutes ses compétences scientifiques au service de la nation. Parmi les plus notoires : l'arithmétique politique / les mathématiques sociales ; la rédaction d'une constitution la plus démocratique jamais élaborée jusqu'alors ; et enfin son « organisation générale de l'instruction publique » évidemment affranchie du religieux et incidemment du pouvoir politique !¹⁴

Poursuivi par la vindicte de Robespierre, il fuira par les chemins de campagne et mourut dans les 24h de son emprisonnement. Il sera enterré anonymement dans la bonne ville de Bourg-Egalité, redevenue aujourd'hui Bourg la Reine.

Son rapport sur l'instruction publique servira de socle, un siècle plus tard, à l'école républicaine et laïque.

Sa pensée, ses actes font partie de notre patrimoine républicain.

¹⁴ L'instruction est un acte politique, mais la politique ne doit pas être l'instance de décision de ce qu'il faut savoir, de ce qu'il faut apprendre. Etonnant !

Annexe-5. Histoire de l'éducation populaire - Suite

Tirée de « Pédagogie des situations éducatives » de Jean Le BOHEC

Interaction entre trois courants :

- Laïque (Accès aux savoirs pour tous)
- Catholicisme social (une Morale, une Ethique)
- Mouvement Ouvrier (Esprit critique / innovation)

Comme on va le constater, en fonction du contexte social du moment il y a à la fois imbrication et tension forte entre ces trois courants.

<p><u>L'accès aux savoirs pour tous</u> (Le courant laïc souvent porté politiquement par le courant protestant)</p>	<p><u>Application d'une morale, d'une éthique</u> (Le courant du catholicisme social)</p>	<p><u>Le développement de l'esprit critique, de l'innovation.</u> (Le courant du mouvement ouvrier)</p>
<p>1792- Rapport de Condorcet sur « L'organisation générale de l'instruction publique » à l'Assemblée Législative. L'instruction nationale est un devoir de Justice. « Elle seule permet d'établir entre les citoyens une égalité de fait et rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi... » « Elle doit être indépendante de toute autorité, laïque en vertu du principe qui assure à chacun la liberté de conscience.... » « L'instruction doit s'étendre à tous les citoyens ; elle doit embrasser tous les âges.... » C'est une école affranchie de l'Eglise et qui ne doit pas dépendre du politique.</p> <p>Le partage du pouvoir passe par le partage du savoir. La maîtrise de l'enseignement devient un enjeu capital et la confrontation des savoirs annonce la confrontation des pouvoirs.</p> <p>La révolution avait conçu un service public de l'enseignement affranchi des tutelles des églises et indépendant du pouvoir politique.</p>	<p><u>Ce courant est la racine historique de l'action sociale.</u></p> <p>Au 19^{ème} siècle, déchristianisation de la classe ouvrière mais explosion des ordres religieux. L'église n'imagine pas qu'il existe un problème ouvrier. Dans l'indigence de ceux-ci, elle ne voit que des causes morales. C'est dans ces actions de moralisation que catholiques et protestants découvrent la « question sociale » dont le remède ne peut être que social.</p>	<p>La liberté est une protection de l'individu contre l'arbitraire. Mais elle est étroitement liée à la notion de propriété privée inviolable et dont nul ne peut être privé. Quant à l'égalité, il n'est pas encore question du suffrage universel.</p>

Contexte : En 1826, les 2/3 de la population vivent encore du travail de la terre. En 1866, la moitié de la population active est ouvrière. La culture d'entraide d'intégration ne se fait plus de manière mécanique, « ne va plus de soi » ; L'éducation se fait de moins en moins dans la famille, le village et de plus en plus dans et autour du travail

L'accès aux savoirs pour tous

Application d'une morale, d'une éthique

Le développement de l'esprit critique, de l'innovation.

1830- Ministère Guizot. L'Etat tente d'organiser l'enseignement post-scolaire.

1833- Loi Guizot. Obligation aux communes de posséder une école publique, aux chefs lieux une école primaire supérieure et aux départements une école normale d'instituteurs. A la tête de ces dernières, on retrouve nombre de protestants nommés par Guizot
Tension entre savoirs émancipateurs et savoirs au service de l'institué.

1840- paysans, artisans & ouvriers se posent des questions :
« Que faut-il apprendre ?... » « Devons nous envoyer nos enfants à l'école de la bourgeoisie ? »

1822- Création de la Sté St Joseph, puis Ozanam fonde la Sté de St Vincent de Paul et découvre la « question sociale »

De 1825 à 1848 le salaire de l'ouvrier décroît, résultant de l'afflux de population à la recherche d'un emploi et de la volonté du patronat de réduire le coût de la main d'œuvre. Premières pétitions au gouvernement réclamant le droit au travail et le droit d'association.

Les ouvriers vont essayer de s'unir. Trois modèles : corporation, compagnonnage et confrérie (ce dernier est à la fois religieux et professionnel.)

Autre modèle « alibi » : le mutualisme sous forme de société philanthropique. Pour l'ouvrier de fabrique sans qualification et instruction, la seule réaction possible c'est la révolte sans lendemain.

1848 la 2 ^{ème} république		
<u>L'accès aux savoirs pour tous</u>	<u>Application d'une morale, d'une éthique</u>	<u>Le développement de l'esprit critique, de l'innovation.</u>
<p>1866. Jean Macé va créer la « ligue de l'Enseignement » avec l'appui de Jules Ferry</p>		<p>1864. Droit de grève individuel. Mais la grève rompt le contrat de travail.</p> <p>Cette loi perdurera jusqu'en 1950. Les syndicats sont toujours interdits.</p> <p>1864 Rencontre de syndicalistes de divers pays et naissance de la 1^{ère} internationale. Marx va devenir l'animateur des congrès annuels.</p> <p>1866. Constitution de « comité de grève » à l'occasion d'un conflit et qui ne dure que le temps de celui-ci</p>

1870- La troisième République		
<u>L'accès aux savoirs pour tous</u>	<u>Application d'une morale, d'une éthique</u>	<u>Le développement de l'esprit critique, de l'innovation.</u>
		<p>1871- La Commune. (En 9 semaines : enseignement laïque et gratuit / service militaire pour tous/ séparation de l'Eglise et de l'Etat.) Les citoyens ont la possibilité de contrôler leur gouvernement. Ecrasée par une armée de ruraux.</p>
<p>1881 / 1882 les lois sur l'école publique obligatoire.</p>	<p>1884.- Création du « Sillon ».</p>	<p>1879- Création du Parti Ouvrier Français par un socialiste, Jules Guesde</p> <p>1887- Tensions entre syndicats pluralistes et syndicats exclusifs (le « sillon » est dans le camp des pluralistes). En parallèle de la scolarisation, se développent les cours du soir.</p>
<p>1898. Affaire Dreyfus./ Fondation de la ligue des droits de l'homme. Rencontre du monde intellectuel et des ouvriers. Les universités populaires mouvement d'éducation des adultes.</p>	<p>1899. Marc Sangnier transforme « Le Sillon » en mouvement d'éducation populaire Celui-ci va influencer jusqu'à nos jours la pensée du catholicisme social. Le Mouvement a pour objectif de « mettre en valeur la personne humaine pour la vouer au service de la cité » Il va développer des actions d'éducation au sein du milieu ouvrier. Il veut une démocratisation de l'ordre social. « Tant que nous aurons la monarchie à l'usine, nous ne pourrons avoir la république dans la société »</p>	<p>1895- Création de la CGT.</p>

<u>L'accès aux savoirs pour tous</u>	<u>Application d'une morale, d'une éthique</u>	<u>Le développement de l'esprit critique, de l'innovation.</u>
1905. Séparation de l'Eglise et de l'Etat	1910- Opposition du papale qui entraine l'éclatement du « Sillon » mais la force militante alimentera les mouvements éducatifs, syndicaux et politiques.	
1914-1918 Les horreurs de la grande guerre		
<u>L'accès aux savoirs pour tous</u>	<u>Application d'une morale, d'une éthique</u>	<u>Le développement de l'esprit critique, de l'innovation.</u>
1929- fondation des auberges de jeunesse – AJ (laïques ou catholiques)	<p>1920- la CFTC</p> <p>1926- Jeunesse Ouvrière Chrétienne-JOC- avec apprentissage et formation professionnelle des jeunes et les entraine vers des pratiques culturelles ;</p> <p>1929- Jeunesse Agricole Chrétienne- JAC- redonne fierté aux jeunes paysans. (Viendront plus tard le MRP et la CFDT)</p>	<p>1919- Création de la Société Des Nations et du Bureau International du Travail avec pour ce dernier deux axes : la législation du travail et les questions de l'éducation. Le parlement vote la loi des huit heures (8h de travail/ 8h de sommeil/ 8h de temps libre) Cette conquête va favoriser le développement de l'éducation populaire.</p> <p>1921- scission de la CGT</p> <p>1931- Crise économique entraînant chômage, misère et non respect du droit syndical.</p>
<p>1936 Suite aux luttes sociales et le gain de temps libre : Explosion des AJ</p> <p>La diffusion de la culture est une affaire privée. « Don de soi », bonne volonté, gratuité de l'animateur sont essentiels (la CGT lance le « Théâtre du Peuple »).</p>		<p>1936- Le Front Populaire (relèvement des salaires, rétablissement de la liberté syndicale, loi sur les congés payés et les 40h). Organisation de la pratique des loisirs sportifs, éducatifs et culturels.</p>

1939-1945 La seconde guerre mondiale		
<u>L'accès aux savoirs pour tous</u>	<u>Application d'une morale, d'une éthique</u>	<u>Le développement de l'esprit critique, de l'innovation.</u>
<p>La résistance brasse les hommes. Elle est un lieu de partage culturel et de connaissances. Les cadres d'Uriage, école d'éducateurs, s'investissent dans la résistance.</p> <p>« Peuple et Culture », recherche pédagogique et formation d'animateur EP, se crée dans les maquis.</p> <p>Constat amer. L'instruction n'a pas permis d'empêcher la barbarie du nazisme.</p> <p>Il faut créer une culture citoyenne d'éducation politique des jeunes et des adultes.</p> <p>La mise à l'épreuve de savoirs dans des actions concrètes semble être une manière d'aller à l'idéal et de prendre en compte la réalité.</p> <p>Volonté d'une éducation qui développera le sens critique</p>		<p>39/45- Rapprochement CGT/CFTC pour la conservation des libertés syndicales et s'opposer au Service du Travail Obligatoire. Les 2 organisations participent au Conseil National de la Résistance qui souhaite que « Tous les enfants français puissent bénéficier de l'instruction et accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires. »</p> <p>1945 Droit syndical dans la fonction publique</p>

1946 La quatrième république		
<u>L'accès aux savoirs pour tous</u>	<u>Application d'une morale, d'une éthique</u>	<u>Le développement de l'esprit critique, de l'innovation.</u>
<p>Création des bibliobus, des « Francs et Franches Camarades », des CREPS, de la République des Jeunes qui deviendra la FFMJC, des foyers ruraux.</p> <p>1946- Création d'un corps d'instructeurs d'EP pour une éducation faite par tous, pour tous.</p> <p>1948- L'EP est intégrée à la direction sportive du ministère de l'Education Nationale. C'est le début de la « Jeunesse et des sports » qui sera soit une direction rattachée à l'EN, soit un ministère de plein droit au fil des gouvernements.</p>	<p>Après la guerre. Politiques sociales ou politiques éducatives ? Le Social comme apprentissage de la citoyenneté et considérant la jeunesse comme sujet maîtrisant son propre avenir relèvera plutôt de politiques de la Jeunesse et des Sports et de l'EN. Le Social comme traitement d'une jeunesse qui pose problème avec réparation sociale, sera du ressort des politiques des ministères des affaires sanitaires et sociales, de la justice du travail et de l'emploi, de l'intérieur et de la CAF.</p> <p>1947-1958 - Les mouvements confessionnels de jeunesse se regroupent au sein du Conseil Français des Mouvements de Jeunesse.</p>	<p>1947- le courant Force Ouvrière interne à la CGT, quitte la veille maison et crée son syndicat.</p> <p>La libération marque une nouvelle période pour l'EP avec les grandes réformes. (SS, CE, DP, Conventions collectives, etc) Ce nouveau monde se confronte aux vieilles structures et aux vieux notables. La CGT axe sur la formation de ses représentants aux CE.</p> <p>La CFTC intensifie son action culturelle de formation des militants.</p>

1958 – La cinquième république		
<u>L'accès aux savoirs pour tous</u>		<u>Le développement de l'esprit critique, de l'innovation</u>
<p>L'Etat Providence 1958- L'EP s'institutionnalise, s'étatise Les affaires culturelles (Malraux) Démocratisation et excellence culturelle. Création du GEROJEP qui sera relayé en 68 par le CNAJEP. Participation étroite avec le Haut Commissaire à la Jeunesse, Maurice Herzog : mise en place d'une politique de la jeunesse, création du FONJEP, de l'UCPA. 1960 Les instructeurs d'EP deviennent des conseillers techniques et pédagogiques.</p> <p>A partir de 1965, l'Etat essaye de contourner les grandes organisations d'EP et notamment la FFMJC. Création des « 1000 clubs » pour jeunes inorganisés. 1969- Obligation pour la FFMJC de se régionaliser. Le mouvement se casse en deux avec création de l'UNIREG. Dans les années 60/65, on ouvre 10 maisons de jeunes par semaine ! De 1960 à 1980 l'EP s'altère en devenant un secteur d'animation. <u>La co-gestion avec l'Etat est finie.</u></p>		<p>1964 La majeure partie de la CFTC se transforme en CFDT.</p> <p>1968- de 298000 chômeurs en 1967 on passe en avril à 450000. Les jeunes sont les plus touchés et représentent la moitié des sans emploi et ceci ira en grandissant. L'agitation étudiante sera le détonateur de la grève générale.</p>
<p>La Fin de l'Etat providence 1974 Crise de l'Etat providence qui n'est pas seulement financière mais aussi idéologique. -Remise en cause des politiques sociales qui dénonce l'inefficacité et le coût économique et qui de plus créent du gaspillage et développent des réflexes d'assistanat (courant économie libérale). - L'intervention de l'Etat bénéficie surtout aux plus influents qui renforcent leurs privilèges (courant autogestionnaire).</p> <p>1981 Redéploiement de l'Etat providence sur les prestations et le travail éducatif, social et culturel accompagné d'une décentralisation qui veut donner l'initiative aux politiques locales. (→ Fracture entre les</p>		

associations partagées entre une culture républicaine – centralisme- et les responsables locaux qui souhaitent instrumentaliser la vie associative dans une stratégie de gestion territorialisée

1982-1983. Renationalisation et décentralisation avec définition des compétences entre l'Etat, la région, le département et les collectivités locales

1984.- Disposition statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

1986- Début des dénationalisations et de la privatisation des services publics.

L'éducation populaire est née dans un contexte fait d'exploitation et non de chômage. Que devient-elle quand le concept de travail est remis en cause et que la dimension internationale fait partie du quotidien de chaque individu ?

Quelles perspectives ?

L'éducation populaire est marquée par des luttes, des désaccords ou des coopérations conflictuelles entre l'Etat, les associationset les citoyens. C'est la tension permanente entre le pouvoir de l'institué, de l'habitude, du « c'est comme ça » et les pouvoirs de l'instituant qui marque la volonté des acteurs de faire évoluer, d'adapter pour que chacun trouve mieux sa place.

Il semble légitime de mettre en interaction la démocratie de type représentative et celle de type participative et que le Pouvoir prenne en compte les collectifs constitués et notamment les associations.

L'éducation populaire doit chercher à construire :

De l'institué, qui met en place de nouvelles cultures en rapport du contexte (valeurs et normes)

De l'instituant qui innove et transforme l'ordonnement des choses.

Une définition de l'éducation populaire : « une résistance quotidienne aux évidences instituées (ce qui va de soi ; c'est comme ça...) et une création permanente de nouveaux possibles en rapport au contexte et enjeux de l'époque. » (J Le Bohec)

Annexe-6. Exemple d'apprentissage des limites et de l'autonomie

La situation : un groupe de jeunes (18 – 20 ans) sollicite la MJC pour disposer d'un espace pour répéter (danse, musique...).

1 - L'animateur permanent de la MJC (va) propose(r) une rencontre avec le « porte-parole » du groupe, ou le groupe dans son ensemble, pour faire préciser la demande. Si la réponse ne dépend pas de la MJC, l'animateur peut orienter le groupe vers une autre structure. Il va, ce faisant, permettre au groupe de formuler sa demande de manière à l'adapter à son interlocuteur.

2 - Si la MJC prend en compte la demande, elle doit s'efforcer de prendre soin d'adapter la réponse au groupe et aux individus qui le composent.

A - Exemple de réponses graduelles :

- ⇒ Mise à disposition d'une salle avec ouverture et fermeture de la salle par l'animateur permanent
- ⇒ Aménagement de créneaux en soirée, toujours avec contrôle, par l'animateur permanent, de la fermeture de la salle : l'animateur confie la clé à un membre du groupe qui la lui ramène
- ⇒ Disposant d'un créneau horaire, le référent du groupe dispose de la clé de la salle et vient la remettre à sa place à la fin du créneau qui lui est imparti. L'animateur n'est plus présent.

Sans donner, de façon péremptoire, d'indication sur les durées de tels apprentissages, il n'est pas rare qu'ils se mettent en place sur deux ans

B - Exemple d'un apprentissage par la confrontation aux limites :

- ⇒ Mise à disposition d'une salle avec identification du référent dans la MJC et mise en place d'un contrat qui porte sur le respect de l'espace, des horaires et le paiement des cotisations.
- ⇒ Tant que l'ensemble des clauses du contrat ne sont pas respectées, pas d'évolution de la relation entre les deux parties
- ⇒ Le respect des clauses par le groupe, généralement lié (et ?) à une plus grande prise de conscience de la place de chacun dans la MJC (tout au moins la prise de conscience d'un sentiment d'identité positive amené par la MJC), donne lieu à des échanges allant dans le sens d'une plus grande autonomie du groupe
- ⇒ Dans un deuxième temps, si des dysfonctionnements dans la gestion de cette autonomie apparaissent (avec introduction des codes de certains en lieu et place du contrat passé avec la MJC), des retours en arrière sont à nouveau possibles.

Au final, il est important d'être attentif, à l'écoute et de « réagir rapidement » tout en posant des limites. Il faut par ailleurs veiller à ne pas étouffer les initiatives, sans pour autant laisser apparaître les débordements.

En fonction des groupes, les prises d'autonomie diffèrent.

- Avec certains, elles sont effectives quasi immédiatement.
- Avec d'autres, elles doivent se construire en respectant des gradations : les réussites se font dans le temps, parallèlement à une prise de responsabilité
- Avec les autres, enfin, elles se construisent dans la confrontation aux limites, avec des retours en arrière, des prises de conscience et de nouveaux avancements. Ceux-là ont besoin d'éprouver les limites pour pouvoir avancer.

Des questions :

- ⇒ Comment cette autonomie peut se transformer à son tour en apprentissage pour d'autres, et comment la MJC peut favoriser cela.
- ⇒ Comment dépasser cette autonomie et être acteur/moteur du collectif associatif.
- ⇒ Comment être acteur/moteur dans le collectif associatif (la MJC) y apporter sa singularité tout en renforçant le projet associatif...

Annexe-7. Référentiel de postes des animateurs techniques

Missions	Connaissances Techniques Organisationnelles Relationnelles	Compétences – Savoir faire Techniques Organisationnelles Relationnelles	Savoir être	Critères d'évaluation
Permettre l'accès à la culture et à l'éducation pour tous	Connaître le projet associatif de la MJC : connaître la place que le projet accorde à l'individu, au collectif, aux interactions qui existent entre les deux	Savoir travailler en même temps avec les groupes et les individus : savoir repérer les forces, les faiblesses et les différences entre les individus et savoir les valoriser et les utiliser dans le groupe et au profit du groupe	Attentif Observateur A l'écoute	Accueil des nouveautés apportées par les participants à l'activité Organisation de projets indépendamment de l'animateur
Favoriser l'insertion dans le contexte social	Connaître les tendances, ce qui est dans l'air du temps, les nouveautés	Savoir avoir un regard critique sur les tendances Savoir les accueillir et se les approprier	Curieux Ouvert	
Mettre en place des actions qui entraînent l'autonomie	Savoir qu'il n'existe pas de « recette universelle » en matière d'apprentissage : toute méthode est bonne si elle permet une « appropriation » de la technique transmise Bien connaître la dimension technique de son activité	Savoir remettre en question et modifier ses savoirs techniques Savoir adapter ses savoirs techniques à différents publics Savoir décomposer la technique maîtrisée et en connaître les différentes séquences Savoir faire varier les situations au sein de l'activité et les faire évoluer Savoir favoriser l'appropriation d'une technique en la faisant devenir « expression personnelle »	Inventif Astucieux Observateur Respectueux des souhaits et des refus Accepter de ne pas TOUT savoir	

Missions	Connaissances Techniques Organisationnelles Relationnelles	Compétences – Savoir faire Techniques Organisationnelles Relationnelles	Savoir être	Critères d'évaluation
Mettre en place des actions qui favorisent l'émergence d'initiatives	Connaître le projet associatif de la MJC : connaître la place que le projet accorde au passage du statut « d'élève » à celui d'acteur Connaître ce qu'est un projet	Savoir valoriser le questionnement de l'Autre Savoir amener l'adhérent à réfléchir aux moyens d'atteindre un objectif : compétences à réunir moyens à mobiliser	Respectueux des souhaits et des refus Accepter de ne pas être indispensable	
Promouvoir des pratiques citoyennes au sein de la vie associative	Connaître le projet associatif de la MJC : <ul style="list-style-type: none"> • connaître la place que le projet accorde à l'implication des adhérents dans le fonctionnement de l'association • connaître la place que le projet accorde aux pratiques démocratiques 	Savoir favoriser l'expression des problèmes Savoir valoriser les situations de résolution des problèmes et de prise de décision au nom du collectif	Accepter de ne pas être indispensable Accepter de ne pas tout résoudre à la place de l'Autre	

Développer et faire connaître le cadre et les orientations de la MJC

S'associer aux tâches d'information et d'organisation d'actions transversales et d'actions spécifiques à la vie associative

Respecter et faire respecter les statuts, le règlement intérieur de l'Association et ceux des salles et matériels utilisés (connaître règlements et statuts, savoir se montrer ferme, savoir poser un cadre, savoir poser des limites)

Annexe-8. Charte de l'animateur bénévole

Vous avez choisi d'animer bénévolement l'activité « activité » au sein de la MJC Sartrouville en mettant à la disposition de l'association vos compétences et une partie de votre temps libre.

Cette charte a pour but d'énumérer les engagements de chacun.

La MJC

- présente et explique les statuts et le règlement intérieur de l'association ;
- accompagne, soutient l'animateur bénévole dans l'exercice administratif, technique, pédagogique et promotionnel ;
- met des locaux et du matériel à la disposition de l'activité et de l'animateur ;
- propose les formations complémentaires (les propositions de l'animateur bénévole sont les bienvenues) ;
- organise des rencontres entre animateurs au cours de l'année.

L'animateur bénévole

- adhère à l'association ;
- anime son activité en respectant et en faisant respecter par les adhérents les statuts et le règlement intérieur ;
- promeut auprès des adhérents des pratiques favorisant l'initiative et la prise de responsabilités au sein du groupe et de l'association ;
- développe et fait connaître la MJC et ses orientations en s'associant notamment aux actions de l'association ;
- respecte les horaires fixés pour l'animation de l'activité, les locaux, le matériel et se conforme aux consignes données par la direction concernant les conditions d'exercice de l'activité ;
- observe une discrétion pour tout ce qui concerne les informations dont il aura connaissance dans l'exercice de son activité à propos des adhérents ;
- est invité à participer aux rencontres entre animateurs.

A Sartrouville, le « date »

Le président de l'association

L'animateur bénévole

Annexe-9. Lexique

De mots / de la socialisation / de l'éducation / de la pédagogie

Axiologie : science des valeurs philosophiques, esthétiques ou morales visant à expliquer et à classer les valeurs

Analyse critique / Epistémologie : partie de la philosophie qui a pour objet l'étude critique des postulats, conclusions et méthodes d'une science particulière, considérée du point de vue de son évolution, afin d'en déterminer l'origine logique, la valeur et la portée scientifique et philosophique. L'épistémologie est seule compétente pour décider si les cadres de référence du vrai correspondent, oui ou non, aux cadres du réel.

Culture : valeurs et normes (règles / lois)

Education : art de former une personne, spécialement un enfant ou un adolescent, en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité suffisamment épanouie ; moyens mis en œuvre pour assurer cette formation.

Inculcation : graver quelque chose dans l'esprit de quelqu'un ; enseigner quelque chose d'une façon durable. Emprunté au latin inculcare « faire pénétrer » (accessoirement vient de talon !!!!)

Institué : s'appuie sur les valeurs et normes du temps présent.

Instituant : innove, transforme l'ordonnement des choses en proposant de nouveaux possibles.

Praxis : activité physiologique et principalement psychique, ordonnée à un résultat. Action en vue d'un résultat pratique. (Praxéologie : science ou théorie de l'action ; connaissance des lois de l'action humaine conduisant à des conclusions opératoires. Le Projet.)

Socialiser : rendre social. Rendre l'individu apte à vivre dans la société.

Maison des Jeunes et de la Culture – (Maison Pour tous) Définition possible :

Maison : lieu délimité, « sécurisant », où vont pouvoir s'établir l'écoute, l'échange, la confrontation respectueuse et la possibilité de faire ensemble.

Enfants et Jeunes : ceux qui doivent s'accaparer les savoirs, les normes, les expérimenter, les contester et les faire évoluer.

Culture : valeurs et règles existantes. C'est le monde « adulte » qui en est le porteur, le transmetteur.

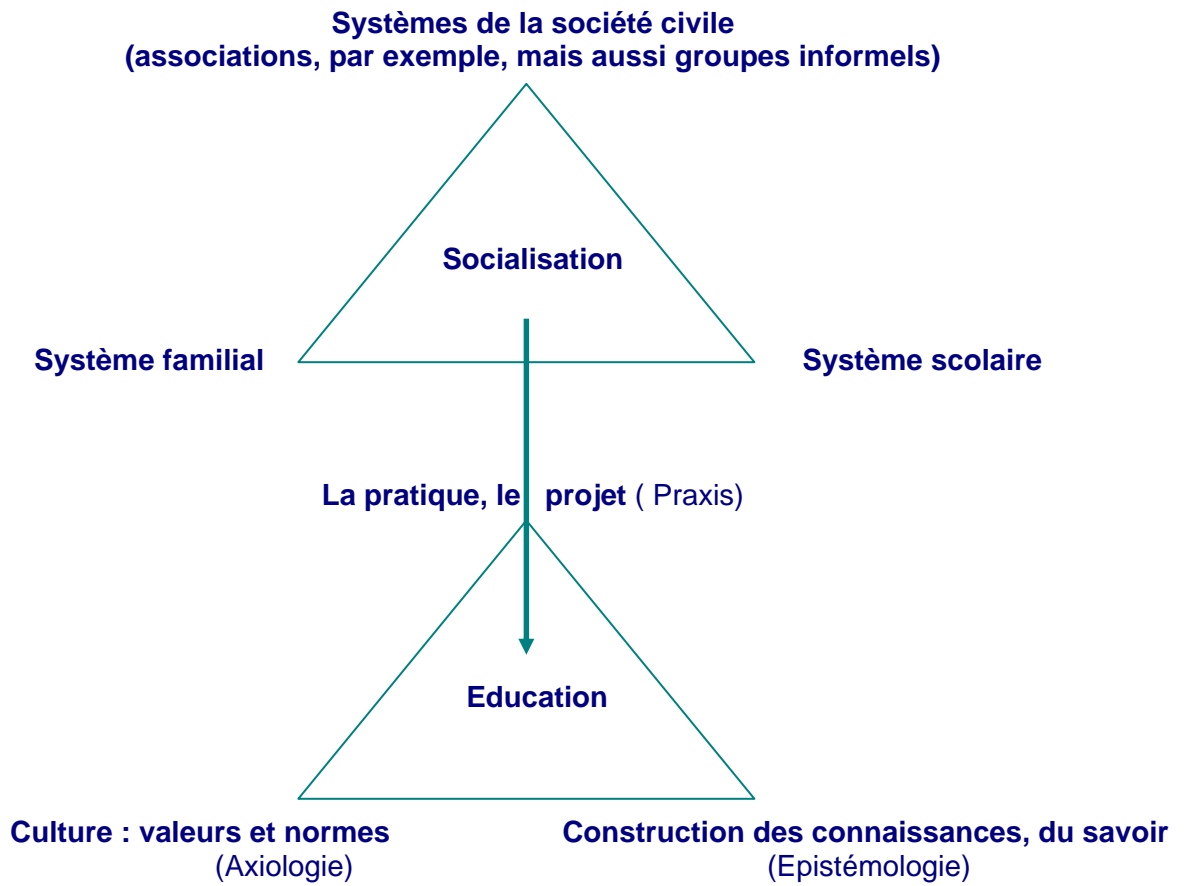
L'adjonction de **Maison Pour Tous** à **MJC** prend ainsi un sens positif, inter générationnel.

La « cible » c'est la jeunesse. Mais celle-ci ne peut se réaliser dans un ghetto. Elle a besoin de recevoir, d'expérimenter, d'innover pour se construire.

C'est le monde adulte qui peut lui transmettre des savoirs garantis par les valeurs démocratiques qu'il prône et lui même être transformé par les évolutions.

LA SOCIALISATION

La socialisation qui passe par l'éducation est l'imbrication des points suivants



L'EDUCATION

Les modes de transmission des VALEURS et des NORMES (DONC, de la culture)

Socialisation PAR	INCULCATION	EDUCATION PRATIQUE & CONTRADICTOIRE	EDUCATION INSTRUCTION
OU	FAMILLE – Village Société traditionnelle	Société démocratique et républicaine.	
Type de société	Ancien régime / société artisanale-corporative / rurale Ordre établi et inamovible	Industrialisée et urbaine Société évolutive	
Finalité	Chacun a sa place prédéterminée	Chacun gagne sa place	
Méthode	Implicite	Par désir	Par obligation
Généré par	L'institué issu de l'histoire (la royauté, l'église)	L'individu	L'institué issu du peuple (démocratie représentative) Il décide de ce qui est à transmettre.
Où	Dans la famille, le quartier, la communauté.	La société civile	L'école
Par qui	Les « pères » dans la vie quotidienne.	Des citoyens qui apprennent en intervenant	Des enseignants sortant de l'école NORMALE ¹⁵ (normative, normalisatrice)
Pour	Ceux du cercle de proximité	Pour tous	Pour tous, dans la mixité sociale
Période	Enfance principalement	Permanente	Enfance/jeunesse
Caractéristiques	Reproduction idéologique	TENSION ENTRE qui va se libérer dans	Enseignement de savoirs sélectionnés et explicites (programme) Construction des connaissances, du savoir
Imprégnée par	L'affect, la croyance	Le projet personnel dans le collectif Création avec plaisir mais exigence (entraîne de l'INSTITUANT)	La raison
Valeurs	Rejet ou soumission de l'Autre Uniformité Reproduction de l'institué Soumission Inégalité Arbitraire Intolérance Prosélytisme	Rencontre de l'Autre Diversité Débat rationnel & contradictoire (INSTITUANT) Emancipation. Liberté Egalité Justice Tolérance Laïcité	

¹⁵ Aujourd'hui de l'Institut(é) Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM), qui va être intégré au cycle universitaire.

On comprend mieux la difficulté de l'insertion sociale de personnes issues de cultures étrangères (non occidentale ? non Judéo-chrétienne ? non rationaliste ?) et principalement les enfants et jeunes. Les valeurs transmises dans la famille peuvent être éloignées, voire contradictoires avec celles de la société française. Ils sont écartelés entre deux mondes. L'égoïsme, le rejet ou seulement l'indifférence de la société qui les accueille les entraînera, pour leur équilibre individuel, à se tourner vers les valeurs traditionnelles familiales ou communautaires. Le politique, notamment par l'école, fait son possible, reste l'action de la société civile.

En revanche, un accueil ouvert et contradictoire est une richesse pour la société, car elle « importera » de nouvelles notions qui enrichiront sa propre culture et permettront ainsi son évolution.

Une société où la culture « familiale » serait très proche, sinon un « copié/collé » de l'institué, perdrait toute capacité à évoluer. On verrait apparaître deux classes sociales l'une qui sait, l'autre qui dans le meilleur des cas apprend, reproduit et dans le plus mauvais croit.

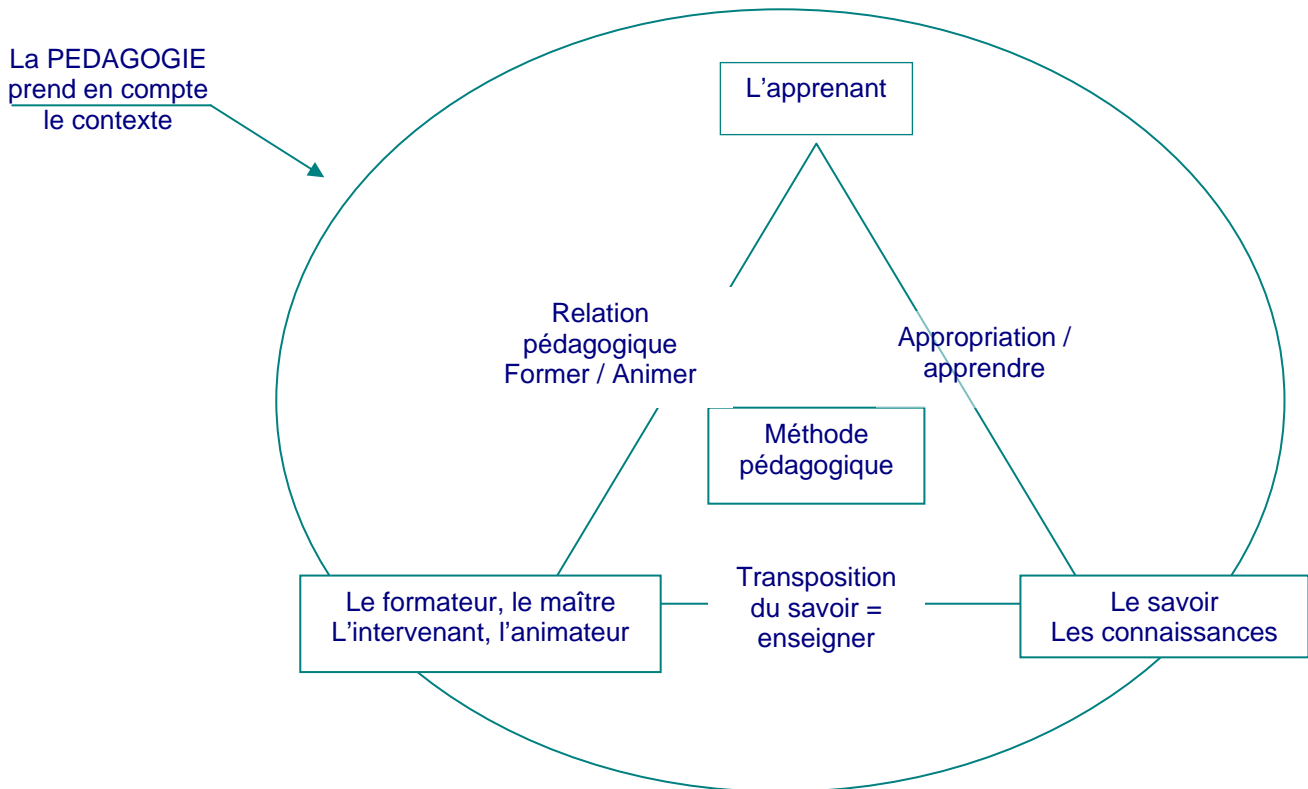
La liberté ne peut s'obtenir que par la diversité, l'égalité dans l'accès à la connaissance, aux savoirs et le droit à la mise en pratique, à l'expérimentation et à l'évolution.

Question. Dans quelle colonne situe-t-on l'Education Populaire ?

LA PEDAGOGIE

Pédagogue dans l'antiquité : esclave chargé de conduire les enfants de son maître à l'école.
Donc celui qui fait le lien entre l'apprenant et le savoir (le maître)

Aujourd'hui : LA PÉDAGOGIE = Réflexion sur l'ensemble de l'action éducative



La pédagogie a pour objet la connaissance des techniques éducatives, la compréhension de l'enfant, l'art de transmettre et de mettre en œuvre des connaissances techniques.

L'art d'aménager la relation entre l'éducateur et l'apprenant dans un espace délimité pour échanger des savoirs. (Ph Mérieux)

Pour la pédagogie contemporaine c'est aussi :

« L'éducation est sous tendue à des idéaux politiques et ne peut échapper à une réflexion pédagogique » (J. Ulmann et « La pédagogie ne peut faire l'économie de la réflexion théorique » (L. Legrand)

Ainsi, la **pédagogie est une instance de réflexion sur l'acte éducatif** et **pas seulement une méthode** au service d'un modèle d'apprentissage. Il doit y avoir une réflexion sur la relation sociale entre les protagonistes.

Synthèse

En fonction des époques de leurs origines, les courants pédagogiques permettent de se repérer dans notre attitude de pédagogue et d'observer les idéologies sociales et politiques sous-jacentes.

Pédagogie	Apprentissage par	La société
Traditionnelle	imitation	normalise, insère le citoyen.
Non directive	découverte et appropriation	prend en compte l'intelligence, le discernement du citoyen, mais laisse croire au pouvoir vacant.
Institutionnelle	analyse et confrontation	valorise le rapport citoyen / institution
Technologique par les objectifs	conditionnement	valorise le résultat, la performance sociale
Différenciée	compréhension	prend en compte les différences mais laisse le collectif

L'éducation populaire est une éducation qui :

- travaille sur l'égalité d'accès au savoir
- permet l'accès aux enjeux sociaux et politiques
- participe à l'émancipation personnelle et à la promotion collective

Fin etsuite

Le projet associatif ! « Le plus facile ? »

Ce projet associatif est entre vos mains. Le plus « facile » a été réalisé...

Il permet de savoir d'où l'on vient, d'agir aujourd'hui dans des perspectives que l'on se donne pour demain.

Le débat n'est pas clos. Bien au contraire, il s'est ouvert. Il sera contradictoire, mais il s'appuiera sur un sens et des valeurs communes. C'est sur ces bases que se décideront les orientations, les actions.

Ce projet va se concrétiser progressivement. Il devra s'enrichir au fil des avancées, des expériences et du développement de la MJC.

Cette mise en œuvre, c'est l'affaire de tous, des administrateurs, des adhérents, des salariés, des bénévoles et de tous les partenaires d'actions ou financiers.

Cela passera par l'action, les pratiques, l'échange mais aussi par de la formation et de la réflexion.

Cette « vieille association » restera jeune dans la reconnaissance de sa fonction sociale, par sa capacité à faire vivre les valeurs qui favoriseront l'évolution de leurs applications au quotidien.

Ainsi « Le plus facile » a été réalisé...

Mais ce plus facile n'a pas été sans investissement et difficulté.

Il a fallu donner du temps : s'investir pour retrouver le sens de l'action ; commencer à formuler des pistes.

Ce temps a été donné, chacun suivant ses possibilités, en plus du temps professionnel, familial, du bénévolat pour la bonne marche de la MJC ou d'ailleurs.

Evidemment il ne serait pas venu à l'idée d'une de toutes ces personnes de revendiquer un remerciement, une reconnaissance.

C'est donc le « partant », celui qui n'a pas participé sur l'essentiel, qui n'aura pas à mettre œuvre qui s'autorise à les citer.

Ce projet a été réalisé :

- avec le soutien de Carole Logiez dont l'aide fut précieuse et le calme remarquable,
- sous la présidence de Laurent puis de Gilles,
- avec Anita, Annick, Chantal, Florence, Françoise, Marie-Elisabeth, Marie-Thérèse, Monique, Nicole, Noémie, Sylvie, Victoria, Fabrice, Maurice, Guy, Robert, Sébastien, Serge, Yves.

Merci à eux.

Avec eux et ceux qui les rejoindront,

Bonne route à la MJC.

Jean-Louis.